



ASSOCIATION
LA BRETECHE
Créée en 1969

À VOUS LA BRETECHE

JOURNAL ASSOCIATIF
N°11 - 2020

CE QUI NOUS LIE

L'arbre
en fer
du SAVS

dossier
L'inclusion
EN PAGES CENTRALES

**EDITO**

- Adieu mon général 2
- En chemin 3

LE MOT DU PRESIDENT

- Les 50 ans de l'association 4

DIRECTION GENERALE

- Comment la Bretèche se prépare au changement annoncé dans la tarification des ESMS médico-sociaux ? 5
- Bienvenue à et Merci à 6-7

ESAT RENNES

- Année 2020, beaucoup de changements dans un contexte sanitaire 7

DOSSIER :**L'INCLUSION**

- Sport et loisir pour tous 8
- Apprendre à vivre, chez soi et dans la ville, à Rennes, quand on a moins de 20 ans 9
- DIME La Bretèche - Les unités d'enseignement externalisées (UEE) 10
- L'IME La Bretèche signe un partenariat avec la commune de Dingé située à 7 km de Saint Symphorien 11
- Création du plateau technique transversal du DIME (dispositif IME) La Bretèche 12
- L'IME à Saint Domineuc 13
- Au conseil d'administration (CA) : l'inclusion de nouveaux adhérents 14
- Citoyenneté 15

ESAT SAINT SYMPHORIEN

- Allez au travail le nez au vent 16
- Théâtre Forum 16

DHVS**DISPOSITIF HABITAT ET VIE SOCIALE**

- La Comb'finée 17
- Molly, chien Finnois de Laponie de 4ans, collègue à 4 pattes de l'équipe du Sava Itinéraire bis 19
- De fil en aiguille au SAVS, l'inclusion est en fusion et forge le chemin 19

ADIEU MON GÉNÉRAL

Philippe De Gorostarzu, nous a quitté le 7 avril 2020, à l'âge de près de 90 ans, au terme d'une vie exemplaire et courageuse.

Brillant officier, il gravit tous les échelons de la hiérarchie militaire, jusqu'au grade de général de Brigade. La nation lui accorda le titre de commandeur de l'ordre de la légion d'honneur.

C'est sa vie personnelle qui l'amène à l'engagement associatif, la retraite venue : père d'un enfant différent, il est mis en lien avec l'association La Bretèche. Joseph Fontaine, président fondateur le repère. Il entre au conseil d'administration en 1992. Il en devient le 2ème président l'année suivante.

Il est un homme simple et souriant, ses valeurs morales d'officier guident son action, celle de responsable d'hommes, « Il faut aller vers l'autre, la compétence ne suffit pas. ». Il sait donner confiance à ceux qui travaillent avec lui. Il est érudit, utilise avec brio la langue française, ses écrits sont de grande qualité. Il mène les réunions avec fermeté et écoute attentive. Il domine les situations, sait faire des synthèses, et après écoute de ses partenaires, peut infléchir la direction prise si besoin.

Sous sa présidence, les établissements de La Bretèche à Saint Symphorien croissent d'année en année, de nombreux jeunes et adultes sont accueillis, de nouveaux services d'accompagnement sont créés, des bâtiments neufs sortent de terre. Il rédige le premier projet associatif.

En 2004, à la tête de La Bretèche, il convainc, en un temps record, le conseil d'administration de prendre en charge la gestion de l'IME L'Espoir et de L'ESAT Ateliers de L'Espoir, en difficulté de gouvernance, suite à la proposition de la DDASS Etat. Doté d'une nature volontaire et d'une vision d'avenir il ne veut surtout pas avoir à regretter toute sa vie de ne pas avoir essayé. Et, les administrateurs par un vote unanime acceptent la responsabilité de ces deux établissements.

L'arrivée des établissements de l'Espoir l'incite à moderniser la gouvernance de l'association. Daniel Mancel, directeur des établissements de Saint Symphorien en devient le premier directeur général.

L'association est prête à répondre aux futures demandes de la société en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Nous remercions l'homme de grande valeur qui guida avec esprit de sagesse et clairvoyance l'Association La Bretèche de 1993 à 2006. Président d'honneur depuis cette date, il resta impliqué et assidu aux conseils d'administration jusque ces derniers temps.

Merci à Marie Angèle son épouse qui le soutint pendant ces longues années de bénévolat et d'engagement. Pensées affectueuses à son fils Stéphane travailleur en Esat.

A nous de poursuivre l'œuvre avec le même esprit.

Merci Monsieur le Président, au revoir Philippe, adieu mon Général.

Jean-Luc Pallier
Président



En chemin.

par **Jean-Luc Pallier**, Président

La Bretèche, notre Association, a atteint le 22 novembre 2019 l'âge de cinquante ans et chacun de ses établissements, au cours de 2019, a eu à cœur de fêter joyeusement l'événement.

Depuis le mois de mars, la pandémie du Covid 19 a grandement réduit nos relations sociales, a endeuillé des familles et perturbé certains. La vie des établissements de La Bretèche continue, en prenant toutes les précautions nécessaires. Lors de la 1ère période de confinement, la continuité de l'accompagnement des jeunes et adultes n'a pas été perturbée. Tous ont été en contact quasi quotidien avec leurs éducateurs et moniteurs habituels. Les foyers sont restés ouverts, chacun a donné le meilleur.

La société française d'aujourd'hui souffre. La pauvreté et le chômage augmentent, l'avenir est incertain, le monde en mutation. Les angoisses peuvent surgir et affecter la santé mentale.

Même si le contexte est difficile, nous devons poursuivre notre mission auprès des enfants et adultes en situation de handicap qui nous sont confiés, en assurant leur protection, tout en les menant, avec le maximum d'autonomie possible, vers l'inclusion dans le monde ordinaire, comme tout citoyen.

Comme beaucoup d'autres associations médico-sociales nationales, La Bretèche a entamé, courant 2019, un changement d'ampleur de son organisation, qui bouleverse les habitudes et qui ouvre sur l'extérieur.

Il s'agit, pour commencer, de permettre à des enfants accueillis en IME, d'aller à l'école de leur village ou de leur quartier où ils sont accompagnés de professionnels de l'IME.

Ces transformations sont attendues par les familles, et ont débuté. Elles vont se développer dans les années à venir, avec une adaptation pour chaque

enfant, en fonction de ses capacités. Ceci demande de repenser l'organisation des établissements, aux salariés d'adapter leurs pratiques et pour certains d'accroître leurs domaines de compétences. Cela oblige à trouver des lieux d'accueil, ce qui n'est pas simple dans un contexte de croissance de la population d'Ille-et-Vilaine. C'est une évolution majeure qui s'est mise en marche soutenue par des salariés motivés et volontaires.

Les ESAT ont aussi développé soit de nouveaux marchés, soit des prestations en entreprise, dont notre journal s'est déjà fait écho, qui valorisent l'autonomie et les capacités des travailleurs. Ils développent aussi les passerelles avec les IME.

Des projets novateurs sont en cours ou finalisés dans les domaines du logement, de l'accompagnement à la vie sociale, du sport et des loisirs.

En lien avec ces changements, depuis début 2020, un salarié est chargé d'aider les personnes accompagnées de tous les établissements de l'association dans toutes les dimensions de la citoyenneté (compréhension des documents, droits et devoirs).

Dans ce contexte complètement nouveau, il n'a pas été possible d'éditer notre journal associatif pendant un an. Nous sommes heureux de vous retrouver enfin.

Au moment de clore l'année 2020, année de nombreux bouleversements, en union avec l'ensemble des administrateurs de cette belle association qu'est La Bretèche, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Qu'elle soit meilleure que l'année précédente et que votre enfant, votre parent, votre ami, les personnes accueillies continuent d'être bien à la Bretèche, auprès de professionnels heureux et fiers du métier qu'ils exercent.

A tous, bonne et heureuse année 2021.



Les 50 ans de l'association La Bretèche ont été bien fêtés !



De juin à novembre 2019, à 10 reprises, les 50 ans de l'Association ont été fêtés de diverses manières, toujours joyeuses. Le public a été fort nombreux à chaque fois. A Saint-Symphorien, Rennes, Mordelles, Trémelin, Saint-Caradec, la fête a battu son plein, sur un temps dédié ou une journée particulière, en interne ou à l'extérieur, rassemblant les personnes accompagnées - jeunes, travailleurs, bénéficiaires - les professionnels, les anciens salariés, les administrateurs actuels et passés, des élus pour qui ces événements avaient du sens et qui souhaitaient être présents. Ici, c'était un repas, des jeux, là des plantations d'arbres, ailleurs une pièce de théâtre, de la danse, un flash mob, une prestation musicale, ou bien d'autres, selon les envies et les possibilités de chacun. De nombreux discours ont aussi été prononcés, les sourires étaient de mise, chacun s'est réjoui. L'histoire de l'association a parfois été évoquée en images, en ciblant les événements et les personnes qui ont marqué ces 50 ans.

L'équipe des cuisiniers de l'Association et les jeunes de l'atelier cuisine du DIME ont rivalisé d'imagination pour préparer et servir soit un goûter, un repas, un cocktail, un cochon grillé, un magnifique gâteau qui ont flatté les palais de ceux qui les ont dégustés.

Le 21 novembre, il a été proposé de réfléchir ensemble à un sujet d'actualité, vaste et complexe, l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap. De nombreux invités officiels ont tenu à honorer de leur présence ce temps d'échange qui s'est tenu à Askoria, à Rennes, parmi lesquels on peut citer Monsieur Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Madame Anne-Yvonne Even, Directrice Délégation Territoriale à l'Agence régionale de santé. Environ 200 personnes ont assisté à la séance.

«La Bretèche, une association qui œuvre quotidiennement en faveur des personnes : créativité au service de la singularité ! Une volonté et un dynamisme qui inspire le respect et invite à l'action. Bravo et merci pour ce temps d'échanges riche de contenu !

La séance a débuté par des discours, dans lesquels, chacun a rappelé l'importance de la capacité des acteurs à « travailler ensemble pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société de droit commun. Il faut co-construire, décroïsonner, rapprocher le secteur médico-social pour développer une société accueillante et accompagnante... ».

Deux petits films ont illustré des situations d'inclusion, à la Bretèche : l'un sur l'enfance, avec une présentation de l'unité d'enseignement externalisée à l'école Lucie Aubrac de Saint Domineuc, ouverte à la rentrée 2019 et l'autre concernant des travailleurs d'Esat.

Messieurs Charles Gardou - anthropologue et professeur à l'université Lumière-Lyon 2 et Guillaume Von der Weid - philosophe enseignant à Sciences Po et à l'Essec - ont exposé diverses facettes de l'inclusion dans la société, ainsi résumées : «des freins, limites et utopies nécessaires pour une société réellement inclusive ».

Le débat s'est instauré autour d'une table ronde, relatant diverses expériences autour de la phrase : « une société inclusive est une société dans laquelle tout être a les mêmes droits et où chacun doit trouver sa place ».

La communication, faite autour de ce rassemblement officiel, a permis de mieux faire connaître l'Association, ses valeurs et les orientations qu'elle souhaite. La diversité de commémorations de cet anniversaire associatif a laissé un souvenir fort à chacun de ceux qui ont pu participer à l'une ou l'autre des fêtes, ainsi que le plaisir de se retrouver et de partager un bon moment.!

Jean-Luc Pallier
Président



Comment La Bretèche se prépare au changement annoncé dans la tarification des établissements médico-sociaux ?

De la logique de tarification à la place à celle de la tarification à l'acte.

Aujourd'hui, les financeurs de toutes les associations médico-sociales (ARS Agence Régionale de Santé, CD35 Conseil Départemental Ille et Vilaine), et donc de La Bretèche, attribuent de l'argent pour faire fonctionner les établissements, selon le nombre de personnes qui fréquentent l'établissement. C'est ce qu'on appelle la **tarification à la place**. Il y a un tarif pour les IME, un autre pour les Esat, un autre pour les foyers, un autre pour les SAVS, etc.

Or, les besoins des établissements peuvent changer dans le temps. Par exemple, l'arrivée de nouveaux jeunes ou adultes avec handicap différent ou plus lourd peut nécessiter un accompagnement plus important. Et, il n'est pas toujours possible financièrement d'embaucher de nouveaux professionnels pour faire face aux nouvelles exigences.

L'Etat a décidé de financer, dans quelques temps, les établissements à la hauteur de leurs réels besoins dans l'accompagnement des personnes. Pour ce faire, il a initié une réforme appelée « Serafin-Ph ». Il s'agit d'une **tarification à l'acte**, calquée sur ce qu'on connaît dans le monde médical.

Ces changements sont très compliqués. Il a fallu d'abord, au niveau national, définir tous les besoins, tous les types d'accompagnements et évaluer le coût de chaque prestation.

Ensuite, dans chaque association, au niveau de chaque service, il faut que les professionnels soient d'accord sur les besoins de chaque personne, sur l'accompagnement nécessaire à chacun dans tous les domaines (travail, transport, logement, vie sociale, soins, par exemple) pour connaître les dépenses et demander le financement des actions.

Quels outils, quels documents peut-on utiliser ?

Aujourd'hui, chaque personne accompagnée a un dossier personnel, appelé « **dossier de l'usager** ». Ce dossier est précieux pour mettre à jour les projets d'accompagnement personnalisés, partager les difficultés, suivre les progrès, indiquer les



Laurence, Estelle, Véronique, Colette

nouveaux besoins, bref améliorer l'accompagnement des personnes. Cette manière de faire est nommée « **bonnes pratiques** ».

Auparavant le dossier « papier » de l'enfant ou l'adulte restait dans son établissement d'accueil, et à chaque changement d'établissement, même au sein de la même association, il était créé un dossier différent. Aujourd'hui, les professionnels de La Bretèche enrichissent un **dossier numérique et sécurisé**, unique pour tous les accompagnements de la même personne quel que soit son établissement d'accueil dans l'association (par exemple IME, ESAT, SA-ESAT, Foyer, SAVS, soins, ...), consultable par les seuls professionnels qui ont le droit d'y accéder, sur le tout ou une partie seulement du dossier. Le logiciel est le même pour tous les établissements. Ce logiciel s'appelle **Médiatteam**.

Il s'agit d'une révolution dans la manière de penser l'accompagnement. Tous les professionnels doivent apprendre à utiliser correctement le logiciel et entrer les données de la même façon. Une formation est donc nécessaire pour les salariés chargés de l'accompagnement (éducateurs, moniteurs d'ateliers, infirmières, assistantes sociales, chefs de service...).

En janvier 2020, pour se préparer le mieux possible à la réforme Serafin-PH, La Bretèche a demandé à un cabinet extérieur spécialisé d'animer une journée de formation, destinée aux salariés de la direction générale, directeurs, chefs de services et comptables des établissements. Les échanges ont permis d'avancer sur le sujet et de conforter ce qui avait déjà été mis en place.

Les données renseignées dans les dossiers des usagers pourront ainsi être utilisées avec le plus de justesse possible pour passer à la tarification à l'acte afin de ne pas mettre, dans le futur, les établissements en tension.

Catherine Ouedraogo
secrétaire du conseil d'administration



UNE NOUVELLE SALARIÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA BRETÈCHE

**Hélène Bohanne****responsable de la maintenance et du cadre bâti**

« suite à un parcours professionnel dans les Hauts de France, dans l'ingénierie du bâtiment, je suis arrivée en janvier 2020 comme Responsable Maintenance Cadre Bâti, sur une création de poste. J'organise, planifie et suit le travail de maintenance sur tous les établissements de l'Association La Bretèche. L'année a été riche en projets et je suis heureuse de vous accompagner, aussi bien sur la pérennité, que sur l'évolution des bâtiments et de leurs environnements. »

Ndlr : Ce poste est nouveau dans l'association. La responsable de la maintenance du cadre bâti est chargée de tout ce qui est en rapport avec les bâtiments pour l'ensemble des établissements de l'association : entretien, sécurité, rénovation et construction. Cela va permettre de maintenir les bâtiments en bon état pour tous les utilisateurs et un bon suivi des chantiers de construction. Elle travaille en lien avec le directeur général, les directeurs, les ouvriers d'entretien des établissements et les partenaires extérieurs.

DU RENFORT AUX RESSOURCES HUMAINES

Amélie Le Piouffle**Responsable des Ressources Humaines**

« C'est avec plaisir que j'intègre l'association sur le poste de responsable des ressources humaines à compter du 16 novembre 2020 en CDI, en binôme avec Pauline BEAUCÉ.

Après plus de 8 ans dans le secteur de l'industrie, j'ai souhaité découvrir un nouveau secteur d'activité. Je suis heureuse d'avoir l'opportunité de travailler avec vous et de poursuivre l'aventure au sein de l'association.

Dans l'attente de vous rencontrer et de construire les projets de demain ensemble. »



Ndlr : les salariées des ressources humaines travaillent quotidiennement avec les directeurs des établissements, les autres salariées de la direction générale et les représentants du personnel au sein du CSE (Conseil Social et Economique), sur tous les aspects de gestion du personnel de l'ensemble des établissements de La Bretèche : recrutement, salaire, temps de travail, formation, et bien d'autres aspects, tout cela dans le respect du droit du travail.

Merci à :**IME Saint Symphorien :**

HASCOET Bernard - Professeur d'éducation physique - 10/07/2020
 POIRIER Pascal - Ouvrier qualifié/ Surveillant de nuit - 24/09/2020
 JOUAS Laurent - Ouvrier qualifié/ Veilleur de nuit - 19/01/2020
 CLESSE Gwenaelle - chargée d'accompagnement (ES) - 16/02/2020
 HASCOET Bernard - Professeur d'éducation physique - 10/07/2020
 POIRIER Pascal - Ouvrier qualifié/ Surveillant de nuit - 24/09/2020
 ECLIMONT Marie - chargée d'accompagnement (ES) - 23/10/2020

DHVS :

DOUILLET Régine - Agent administratif - 19/08/2020
 COUPEL Jean François - Animateur 1er catégorie - 26/01/2020
 BOULIN Chaterine - Infirmière - 31/01/2020
 MEHAULT Jean-Luc - Agent technique supérieur - 31/05/2020

IME Rennes :

LESPERANCE Joël - chargée d'accompagnement (ES) - 31/01/2020
 GALUDEC Fabienne - Educatrice spécialisée - 10/07/2020
 GUITTET André - Directeur - 30/11/2020
 LECLERCQ Véronique - Agent d'entretien - 30/09/2020
 CHARPENTIER Anne Lise - Chef de service - 31/03/2020
 JOUBERT François - chargée d'accompagnement (ES) - 23/12/2020
 LEPEIGNEUL Yves - Moniteur d'atelier - 30/04/2020

ESAT Saint Symphorien :

MILET Sylvie - Assistante commerciale - 29/04/2020

ESAT Espoir :

cf article rédigé par ANGER Pauline - LE POULEN Françoise - JOSSET Isabelle ci-contre.



Bienvenue à :

Direction Générale :

BOHANNE Hélène

Responsable Maintenance Cadre Bâti - 06/01/2020

LE PIOUFFLE Amélie

Responsable RH - passage CDD à CDI - 14/11/2020

ESAT Rennes :

Cf article dans l'encadré ci-contre.

DHVS :

ISSANDOU Célia

chargée d'accompagnement (ES) - 06/01/2020

HOUITTE Sabrina

Infirmière - 13/02/2020

LAUNAY Alyson

chargée d'accompagnement (ASS) - 24/02/2020

ROUAULT Solenn

chargé d'accompagnement (ES) - 31/08/2020

JEUFFRARD Arnaud

chargé d'accompagnement (ES) - 01/06/2020

DIME La Bretèche

IME Saint Symphorien :

BOISRAMÉ Marie Claire

Secrétaire - 03/04/2020

BOUIN Virginie

chargée d'accompagnement (ES) - 17/08/2020

ECLIMONT Marie

chargé d'accompagnement (ES) - 17/08/2020

SAILLY Baptiste

Educateur sportif - 24/08/2020

LEBEE Lucie

Educatrice technique - 01/12/2020

LEBRET Maëva

AES - 14/12/2020

ROQUIER Annie-France

chargée d'accompagnement (ES) - 16/03/2020

Plateau Transversal :

CALOONE Sophie - Psychiatre - 03/09/2020

LEMASSON Lola - Neuropsychologue - 24/08/2020

GODIN Virgilia - Psychomotricienne - 14/09/2020

MORO Manoli - Assistante sociale - 09/09/2020

IME Rennes :

BUTTICAZ Patricia

Directrice - 19/08/2020

SOMASUNTHARAM Vickneswary

Agent de service d'intérieur - 29/09/2020

RAMBALDI Valérie

Chef de service - passage CDD à CDI - 03/02/2020

GUERARD Carole

Chef de service - Passage CDD à CDI - 01/04/2020

ESAT Saint Symphorien :

BRETONNIERE Soizic

Assistante commerciale - 29/06/2020

LECHEVALIER Yann

Moniteur d'atelier - 01/07/2020

ANNÉE 2020, BEAUCOUP DE CHANGEMENTS DANS UN CONTEXTE SANITAIRE

L'ESAT de l'Espoir a vécu quelques mouvements au sein de ses équipes : encadrantes ou travailleurs. Chaque changement impose une présentation !

CÔTÉ ENCADRANTS :

- Tout commence en **janvier** dernier, Serge Bouennec, chef d'atelier, est parti vers d'autres horizons après 9 ans de travail à l'Espoir.
- Bienvenue à François Guérinel qui a pris ses nouvelles fonctions de chef d'atelier depuis le **10 février**.
- Un nouveau projet se profile en **janvier** avec la création d'une 4ème équipe entretien de locaux, assurée par Aurélie DOUDOUX monitrice d'atelier, qui gérait un atelier de sous-traitance. L'objectif de cet atelier est de former de nouveaux travailleurs à l'entretien des locaux, activité stable et très inclusive.
- Yves Lepeigneul, moniteur d'atelier, après 9 ans d'investissement, est parti profiter de sa retraite le **30 avril** dernier. Après le départ d'Yves, les seize travailleurs ont été répartis dans les différents ateliers, ce qui a nécessité beaucoup d'adaptation de la part des travailleurs.
- Bienvenue à Noémie Allard, qui a intégré l'équipe moniteurs d'atelier depuis **mai** 2020, et pris possession de l'atelier sous-traitance.
- Angèle Bisson, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, était en CDD depuis un an et demi, son poste n'a pas été remplacé en **avril** dernier. Elle a pu trouver un CDI à plein temps à l'extérieur.
- Marie Laure Barbier exerçait en CDI au service social depuis 10 ans, elle a quitté l'établissement en **juin** 2020, après quelques années d'indisponibilité.
- Enfin Jacqueline Le Bras, initialement assistante sociale puis cheffe du service social à l'ESAT l'Espoir, est partie en retraite à la **mi-juillet**, après 26 ans de carrière dans l'établissement.
- Depuis le mois de **septembre**, nous souhaitons la bienvenue à Céline Lemaire qui assure ces nouvelles fonctions de cheffe de service social.

CÔTÉ TRAVAILLEURS :

Bienvenue à :

- Benjamin GUYOMARD admis depuis le 01/01/2020, en espace vert.
- Maël GAUVIN admis depuis le 01/02/2020, dans l'Atelier 8 en linge.
- Alexandre CHEVRIER admis depuis le 29/06/2020, en entretien des locaux.

Bonne retraite à :

- Françoise DAVY qui est partie le 30/04/2020 de l'Atelier 3.
- Chantal HUGUES qui est partie le 31/05/2020 de l'Atelier 7.
- Agnès ROYER qui est partie le 31/07/2020 de l'Atelier 2.
- Marie-Reine GOUGEON qui est partie le 31/10/2020 de l'Atelier 2 .

Donc finalement beaucoup de changements, ce qui nécessite de l'adaptabilité, de la souplesse, de plus dans un contexte sanitaire mouvant !

*ANGER Pauline, animatrice SAESAT
LE POULEN Françoise, psychologue
JOSSET Isabelle, monitrice d'atelier*



Sport et loisir pour tous

Depuis mai 2019, les professionnels de l'activité sportive et de loisir de l'Association de la Bretèche, les Directeurs de l'Association, ainsi que les chefs de service, se réunissent régulièrement pour travailler sur la création de la « Plateforme Sport et Loisir de la Bretèche », ouverte à l'ensemble des établissements de l'association.

De nombreux besoins émergent des services et établissements, les défis sont multiples, tant au niveau de l'inclusion qu'au niveau du bien-être des personnes accompagnées. Il était donc important de se réunir et de proposer un pôle d'accompagnement spécifique autour du sport et des loisirs.

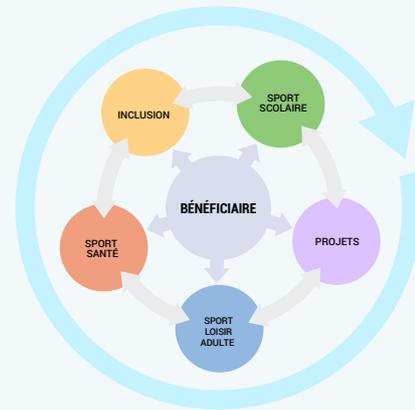
Ce changement de fonctionnement et d'organisation apporte de nouvelles façons de faire, de travailler et de penser un accompagnement plus juste, plus adapté et plus cohérent. Il permet de proposer des activités répondant aux attentes et aux besoins des personnes suivies, en mutualisant au sein d'une même structure des moyens humains, financiers et matériels des établissements et de décloisonner les pratiques en les partageant.

Ce nouveau dispositif a donc démarré réellement depuis janvier 2020, avec le recrutement en CDD de Clément Mérienne sur le DIME (Dispositif IME)- nouvel éducateur sportif dédié à la plateforme. Il peut intervenir, aussi bien sur les problématiques jeunes (DIME), que sur les besoins identifiés sur le secteur adulte (SAESAT, Vieillesse, Association Sportive de la Bretèche).

A terme, nous travaillerons sur de nombreux projets inclusifs, en proposant des temps d'accompagnement en journée, en soirée, le week-end ou sur les vacances scolaires. Nous proposerons également des projets en partenariat avec les réseaux associatifs locaux.

Les projets ne manquent pas, et le défi qui nous attend est important mais nous allons travailler aux bénéfices des projets des personnes que nous accueillons au quotidien.

Organisation / Fonctionnement



Gestion administrative

Pôle d'Intervenants

- ▶ 3 Professeurs d'EPS
- ▶ 2 Educateurs sportifs
- ▶ 1 Moniteur adjoint d'animation

Vous êtes salariés de la Bretèche, parents, représentants légaux ou bénéficiaires de l'Association de la Bretèche, et vous souhaitez avoir de plus amples informations sur la Plateforme de service Sport et Loisir, vous pouvez nous contacter.

Mail : alajarrige@breteche-asso.fr

Téléphone : 06 67 14 64 43



Tout Rennes Court
Thierry Janet
Jérôme Le Plumet



Challenge Breton de basket-ball Sport Adapté - Noyal sur Seiche
Damien Le Bris, Foyer Parc des Bois, Rennes
Benjamin Amaury, Résidence de la Combe, Saint Symphorien



Apprendre à vivre, chez soi et dans la ville, à Rennes, quand on a moins de 20 ans

Vivre dans un logement autonome, son chez-soi, comme ses frères et sœurs, ses copains est le rêve de nombreux jeunes des IME. Pour que cela soit possible, il faut apprendre à réaliser ses courses et ses repas, entretenir son linge, sa chambre, et ce n'est pas si simple.



L'internat, qu'il soit à l'IME, en Foyer de Jeunes Travailleurs ou à l'extérieur, est un lieu idéal pour acquérir progressivement l'autonomie nécessaire, avec l'aide des professionnels.

Le DIME (Dispositif IME) de Rennes n'a jamais eu d'internat et, dans le cadre du développement des projets d'inclusion, souhaite accompagner les jeunes dans l'apprentissage domiciliaire en ville.

En juin 2019, l'association a eu l'opportunité d'acheter une grande maison dans un lotissement calme du quartier Patton, à 2 stations de bus de l'IME Espoir. Le but est d'y installer un internat de semaine, du lundi au jeudi, hors vacances scolaires et week-ends, pour 7 jeunes de 16 à 19 ans.

J'ai eu l'occasion de visiter la maison : elle comprend une grande pièce commune, 7 chambres, 4 douches communicant avec les chambres, un sous-sol avec buanderie et un jardin arboré de 400 m² avec terrasse. Bref, tout ce qu'il faut pour bien apprendre à vivre chez soi,

au contact des autres. La disposition des pièces dans la maison, avec plusieurs demi-niveaux, est idéale pour créer diverses zones plus ou moins indépendantes, selon le niveau d'autonomie des jeunes. Il y a même un studio indépendant.

L'équipe de l'internat de Saint Symphorien a préparé le projet durant des mois : maîtresse de maison, éducateurs, veilleur de nuit, horaires, déplacements, et bien d'autres détails logistiques, tout a été peaufiné.

La maison avait besoin de travaux : mise aux normes et rafraîchissement ont été menés.

Aujourd'hui, vous découvrez l'extérieur et les volets encore fermés, mais tout est pratiquement prêt pour une ouverture au 1er trimestre 2021.

Nous vous ferons visiter ce nouveau lieu d'inclusion dans le prochain journal, en vous ouvrant grand la porte.

A suivre !

Catherine Ouedraogo
secrétaire du conseil d'administration



DIME La Bretèche : Les Unités d'Enseignement Externalisées (UEE)



Le dispositif DIME La Bretèche ouvre des UEE (Unités d'Enseignement Externalisées). Ce sont des classes installées dans les établissements de l'éducation nationale, avec signature d'une convention et rédaction d'un projet pédagogique. Elles permettent à chaque élève de l'IME d'aller à l'école, comme tous les enfants, tout en gardant la protection de l'IME. L'inclusion se fait selon les besoins et les possibilités de chaque élève, tout en offrant l'appui d'un accompagnement spécialisé par des personnels formés (enseignant spécialisé, éducateurs...)

Depuis septembre 2019, une enseignante et une éducatrice du dispositif accueillent sept élèves de l'IME, d'âge primaire dans un dispositif UEE au sein de l'école primaire Lucie Aubrac, à Saint Domineuc (35).

A partir du 2 mars 2020, une deuxième UEE a ouvert ses portes au collège Germaine Tillon de la Mézière. Une enseignante et une éducatrice y encadrent un groupe d'élèves qui peuvent, entre autres, venir de l'UEE du primaire.

Tout comme pour l'UEE en primaire, ce nouveau dispositif permet de favoriser l'inclusion de certains élèves, dans la mesure du possible, et de partager des temps de vie et d'apprentissage entre les élèves de cette classe et ceux du collège.

Florence Gougeon et Béatrice Bréchaire
Enseignantes



L'IME la Bretèche signe un partenariat avec la commune de Dingé située à 7 km de Saint Symphorien

L'objectif est de mettre les jeunes en situation de travail en milieu ordinaire et de découvrir le métier d'employé communal.



Monsieur Rémy Bourges, le maire de Dingé, a signé le 6 décembre 2019 une convention de partenariat avec l'IME de St Symphorien, représenté par Madame Audrey Sillard, responsable de service.

Depuis septembre 2018 l'atelier espaces-verts du dispositif DIME La Bretèche de St Symphorien réalise ponctuellement quelques chantiers d'entretien pour les services techniques de la commune de Dingé. Les jeunes, accompagnés par Bénédicte Barc, éducatrice technique spécialisée, sont maintenant présents à Dingé deux demi-journées par semaine. C'est l'occasion pour eux de compléter leur formation à la taille d'arbustes, au désherbage de massifs, à la tonte ou encore à l'utilisation d'une débroussailleuse.

Plus qu'un exercice, cette mise en situation professionnelle est valorisante pour les élèves car ils sont en situation réelle de travail, sous le regard de Sylvie Carré, employée communale, et de l'éducatrice technique en espaces-verts. Leur travail est utile et visible par les habitants de la commune.

Rémy Bourges, le maire de Dingé a remercié les jeunes : « Je suis content de vous voir à Dingé et je trouve ce dispositif très enrichissant. Je suis certain que cela vous aide à préparer votre avenir, Il faut favoriser l'insertion. »

La présence des jeunes sur la commune est prévue jusqu'en novembre 2020, et pourra, bien sûr, être reconduite après un premier bilan.

Philippe Mandon
chargé d'insertion

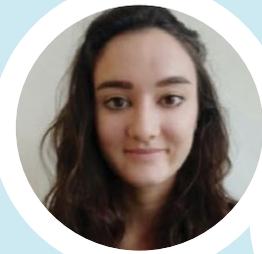


Création du plateau technique transversal du DIME (Dispositif IME) La Bretèche



Plateau technique transversal

Manoli Moro
Assistante
de service social



Sophie Caloone
Psychiatre



Lola Lemasson
Psychologue-
Neuropsychologue



Virgilia Gaudin
Psychomotricienne



Caroline Marchand
Psychologue-
Neuropsychologue

Équipe du plateau technique thérapeutique

Le plateau technique rassemble des professionnels des deux IME (Rennes et Saint Symphorien) de La Bretèche et peut intervenir auprès de tous les jeunes du DIME La Bretèche de 0 à 20 ans. Ces professionnels sont là pour renforcer les aspects éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques de l'accompagnement des jeunes, afin d'étayer l'inclusion en milieu ordinaire, en garantissant une fluidité du parcours entre l'IME et les lieux extérieurs d'intervention (école, collège, domicile, centre de loisirs), par une meilleure évaluation des difficultés des jeunes.

C'est une équipe pluridisciplinaire composée d'un médecin psychiatre, Dr Sophie CALOONE, de deux psychologues/neuropsychologues, Lola LEMASSON et Caroline MARCHAND, d'une psychomotricienne, Virgilia GODIN, et d'une assistante de service social, Manoli MORO.

Le plateau technique peut être sollicité **uniquement par les professionnels du DIME.**

Le plateau technique a pour missions principales :

- d'aider les jeunes et leurs familles par des évaluations pour bien comprendre les difficultés du jeune (psychologique, psychomoteur...)
- d'aider les salariés de la Bretèche en apportant des conseils, des pistes de travail et des préconisations sur l'accompagnement du jeune,
- de sensibiliser et soutenir les professionnels dans leurs pratiques, par rapport aux troubles rencontrés par les jeunes.

L'équipe du Plateau Technique Transversal



L'IME à Saint-Domineuc



Quelques cartons, des bras, une institutrice, une éducatrice et 4 élèves, c'est parti : destination l'Ecole Lucie Aubrac à Saint-Domineuc !

C'est donc là, que le lundi 2 septembre 2019, la nouvelle classe UEE (Unité d'enseignement externalisée) a ouvert sa porte.

Béatrice et Marine accueillent des enfants de 6 à 10 ans dans le but de s'intégrer dans cette école de manière pédagogique, éducative et sociale.

Nous avons été accueillis chaleureusement par toute l'équipe enseignante, ainsi que par le directeur de l'école Monsieur Pierre Chapa.

Une belle aventure commence !

Béatrice Bréchaire
Professeur des écoles

Marine Guilloux
Educatrice spécialisée



Au Conseil d'Administration (C.A.) : l'inclusion de nouveaux adhérents



Thomas, Ewen, Pascal

Le gouvernement de la France a décidé une politique d'inclusion pour toutes les personnes. Inclusion ça veut dire que tous les citoyens peuvent participer à la société. Tout le monde a les mêmes droits.

Le conseil d'administration (C.A.) réfléchit et prend des décisions pour le présent et l'avenir de l'Association La Bretèche. (C.A.) - ça veut dire conseil d'administration. Jean-Luc Pallier est le président du (C.A.).

Le C.A. veut que des adultes accompagnés participent aux décisions de la vie de l'association. Pour cela il faut que des bénéficiaires de l'association soient dans le (C.A.). Les bénéficiaires ce sont les travailleurs de l'ESAT ou des personnes du SAVS ou du foyer.

Les éducateurs travaillent pour développer l'autonomie des personnes. Ils travaillent pour l'inclusion des personnes dans la société. Le (C.A.) aussi veut être inclusif.

Ewen Le Coadou, Pascal Legoût, Thomas Trubert sont travailleurs en ESAT. Ils veulent être élus pour faire partie du (C.A.).

Ils seront invités à toutes les réunions du (C.A.) pendant 1 an. Ils découvriront ce que l'on y fait. Ce sera une préparation pour présenter leur candidature dans 1 an.

Vincent Cazé les aide à comprendre l'organisation du (C.A.). Il aide à comprendre les décisions. Il faut comprendre pour être acteur de son inclusion.

Les comptes rendus de réunion du (C.A.) sont aussi écrits en FALC (facile à lire et à comprendre). Tout le monde peut les lire.

Ewen, Pascal, Thomas sont prêts à discuter avec vous de leur expérience. Ils sont prêts aussi à vous raconter ce qui se passe au (C.A.) de l'association La Bretèche.

Vincent Cazé

Chargé d'accompagnement à la citoyenneté

Benjamin Roux et Olivier L'Hoste
ont validé l'article en FALC.



Citoyenneté

Transcription de l'article en FALC



L'association de la Bretèche crée un poste de chargé d'accompagnement à la citoyenneté.

Les professionnels travaillent tous les jours sur la citoyenneté.

En appui Vincent Cazé est l'éducateur chargé de la citoyenneté pour toute l'association.

Vincent peut venir discuter de la citoyenneté avec vous et vos éducateurs.

Vincent a choisi de travailler d'abord sur les élections municipales.

Cet article essaie de vous expliquer ce qu'est la citoyenneté. C'est un mot difficile à expliquer.

En France, avant 18 ans, on est un enfant. Un enfant est protégé par ses parents. Un enfant a le droit d'aller à l'école pour apprendre. Un enfant a le droit de s'exprimer. Il doit respecter ses parents.

Quand on a 18 ans, on devient adulte et citoyen, on peut voter. Chaque citoyen a des droits et des devoirs.

Les droits et les devoirs sont les mêmes pour tous les citoyens, ce sont les règles de vie avec les autres, tous ensemble.

Les règles de vie communes des citoyens sont appelées lois. Les lois existent depuis très longtemps, mais il faut les améliorer ou les changer. Les députés sont chargés de vérifier que les lois sont bonnes pour tout le monde et les changent s'il le faut.

Par exemple, depuis mars 2019, les personnes sous tutelle ont le droit de voter.

Les lois sont faites pour protéger les citoyens, pour dire ce qui est interdit. Si un citoyen fait quelque chose d'interdit, la loi permet de le punir.

Par exemple un citoyen peut aller en prison.

Les citoyens doivent respecter les lois pour bien vivre ensemble.

La loi donne la liberté : chaque citoyen a le droit de faire ce qu'il veut, à condition que cela respecte les droits des autres citoyens.

Par exemple, on ne fait pas trop de bruit, on parle gentiment, on se rend service, on ne vole pas.

La loi donne l'égalité : chaque citoyen a les mêmes droits que son voisin. On a le droit de :

« *Etre citoyen, ce n'est pas vivre en société c'est la changer* »

Augusto BOAL

homme politique et de théâtre brésilien

- dire ce qu'on pense,
- se déplacer,
- se marier,
- se réunir avec d'autres personnes,
- travailler,
- avoir son logement
- se soigner,
- partir en vacances,
- avoir des loisirs,
- se reposer,
- être aidé,
- être en sécurité
- représenter les autres lors des élections.

Les citoyens vivent ensemble, ils s'aident les uns les autres, c'est la **fraternité**.

La devise de la France résume la citoyenneté en 3 mots : **liberté, égalité, fraternité**.

Ce n'est pas toujours facile d'être un bon citoyen. C'est bien d'en discuter !

Vous êtes des citoyens, vous pouvez trouver des exemples où on vit bien tous ensemble, et dire ce qui ne va pas assez bien. Vous pouvez être accompagné dans vos actions de citoyen.

Parlez-en avec vos éducateurs et avec Vincent !

Catherine Ouedraogo

Membre du conseil d'administration
de l'association La Bretèche

Vincent Cazé

Chargé d'accompagnement
à la citoyenneté

Ewen LE COADOU

a validé l'article en FALC sur la citoyenneté.



Aller au travail le nez au vent



Les communautés de communes proposent aujourd'hui aux citoyens la possibilité de location de vélos électriques qui sont en train de révolutionner les modes de transport.

Il semblait jusqu'à présent que ce type de transport n'était réservé qu'aux habitants des villes. Il n'en est rien aujourd'hui. La preuve en est donnée par deux professionnels de la Bretèche sur le site de Saint-Symphorien (Isabelle Colleu et Bruno Macé) qui ont pris désormais l'habitude de faire leur trajet domicile-travail à bicyclette, le nez au vent!

Quelles sont leurs motivations ? À les écouter elles sont de quatre ordres :

- **Une motivation écologique** : produire moins de CO2 (en fait pas d'émission, à part celle dégagée par la respiration) ;
- **Un besoin de bien-être** : prendre son temps entre le domicile et l'activité professionnelle, le vivre comme un moment de

décompression, et pouvoir partager ce bien-être avec les personnes accompagnées dans le cadre du travail ;

- **Un besoin de sport** : pour Bruno c'est 17 km le matin et autant le soir pour 30 minutes à chaque trajet. Pour Isabelle c'est 10 km pour 20 minutes. Un bon moyen de s'éviter un abonnement à la salle de sport !
- **Une recherche d'économies** : pour Bruno Macé c'est la possibilité, du coup, de n'avoir qu'un seul véhicule pour son couple et pour Isabelle le vélo électrique lui fait économiser du carburant et de l'entretien sur sa voiture, et ce n'est pas négligeable.

Bruno loue son vélo à la Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban et Isabelle au Val d'Ille-Aubigné, chacun pour 250 € l'année, avec un remboursement de la moitié de la somme par l'employeur !

A voir leurs joues roses, on se demande pourquoi on ne court pas tous louer notre vélo dès maintenant !

Olivier CROLUS,

sur les indications de Bruno Macé et Isabelle Colleu

Théâtre Forum avec la compagnie Psychomédie de Saint Malo



Le 26 novembre et le 3 décembre 2019 après-midi, Florence Larue, psychosociologue et Arnaud Vincent, comédien de la compagnie Psychomédie, sont venus à l'ESAT, animer un théâtre forum auprès des travailleurs et de leurs moniteurs d'atelier.

Le théâtre forum est un dispositif interactif qui permet, par le biais du jeu théâtral, de modifier les attitudes et de faire émerger la parole. L'occasion d'aborder de manière ludique des questions autour de l'estime de soi et de la relation aux autres, ses collègues, son entourage...

L'objectif est d'amener le public à changer ses a priori, ses comportements, d'informer, de trouver et d'adopter des solutions ensemble.

Dans un premier temps, les deux comédiens ont joué une « situation problème » illustrant des moments de la vie quotidienne susceptibles d'être vécus par les travailleurs. S'en est suivi alors un temps d'échange entre les comédiens et le public, favorisant l'expression d'émotions et de leur propre vécu. Les spectateurs ont ensuite été invités à rejouer la scène avec les comédiens. L'occasion pour eux de devenir « spect-acteurs » de la solution.

Nous avons recueilli quelques témoignages de travailleurs à l'issue de ces échanges.

« J'ai aimé le sketch sur le travailleur qui n'osait pas dire qu'il travaillait dans un ESAT. Moi je n'ai pas honte de dire que je travaille à la Simonière ! » Nathalie.

« Ça parlait du respect à avoir avec les autres et les moniteurs. Par exemple, on peut faire des blagues mais il y a des limites, car on est au boulot. » explique Sisilia.

« Le sketch (sur les rumeurs au travail) était marrant. En plus, ça peut nous aider, parce que ça nous montre qu'il ne faut pas écouter les rumeurs sur les autres, même si elles sont vraies, ça ne nous regarde pas, chacun ses problèmes ! » raconte Virginie.

« J'ai aimé la façon dont c'était présenté et les messages derrière. C'est fait avec humour. Ça pourrait se refaire avec plein d'autres sujets » conclut Ewen.

Une expérience à renouveler...

Tiphaine Guéguen, Service civique SAESAT La Simonière



La Comb'finée

Comme vous le savez, l'année 2020 a pris une tournure étrange, même inédite. Dans le monde entier, et ce dès le début d'année, y a régné comme un arrêt du temps, comme une sensation de flottement planétaire.

En France, tout le monde se souviendra longtemps du mardi 17 mars 2020, le jour où le temps s'est comme suspendu. L'annonce du gouvernement, la veille, d'un confinement total en France, avait provoqué l'exode d'une bonne partie de la population.

Au sein de la résidence, où 45 personnes sont accueillies, les effectifs

se sont vu réduire de plus de la moitié. Cependant, la vie ne s'est pas arrêtée pour autant.

Pendant environ 2 mois les personnes, ayant fait le choix de se confiner à la résidence (ou dans leur logement extérieur), ont vu leurs habitudes changer (et pas forcément pour le pire) comme vous allez pouvoir le lire dans l'interview qui suit.

L'équipe éducative a souhaité interviewer les premiers concernés, à savoir les personnes qui ont pu vivre cette étrange période au sein de la résidence.



INTERVIEW :

Equipe : « Comment avez-vous vécu l'annonce d'un confinement ? »

Résidents :

« Pas très content de rester à ne rien faire. Très mal vécu l'annonce car j'ai eu peur pour mes parents. Qu'ils attrapent la maladie, qu'ils décèdent. »

« Au départ ça m'a fait drôle, car c'est la première fois que j'ai entendu ça, qu'il fallait porter des masques. J'ai trouvé ça bizarre. Et je trouve normal qu'on ait des masques. »

Equipe : « Qu'est-ce qui a changé pour vous pendant cette période ? »

Résidents :

« On ne sortait plus. On jouait beaucoup à la console. On a joué, on a fait des jeux. »

« On a joué à Koh-Lanta, et on a gagné des colliers. On n'avait pas le droit de faire de bisous et de toucher les autres et j'ai trouvé ça dur. On avait le droit d'aller dans le bois pour marcher. On a fait des activités, des gâteaux, des jeux dehors et tout. On n'est pas resté sans rien faire. »

« Ça fait drôle de passer deux mois sans travailler. Y'a beaucoup de gens de l'ESAT qui ne comprenaient pas de ne pas travailler. »

Equipe : « Avez-vous trouvé les journées longues ? »

Résident : « Si. J'ai trouvé un peu long oui. Ça dépendait des journées, de ce que l'on faisait. Je ne me suis pas rendu compte. J'avais mon jardin, mais le travail à l'ESAT me manquait. J'avais du linge à faire, mon jardin, je m'occupais, je me reposais. »

Equipe : « Comment avez-vous vécu cette période ? »

Résident : « Très difficile. C'était dur, de regarder les informations, écouter les médecins. Il y a du vrai et du faux dans les informations. Ça m'a rendu malade. C'était un peu long. »

Equipe : « Pourquoi avez-vous trouvé cela long ? »

Résident : « J'ai trouvé ça long. J'avais hâte que ça se finisse. J'ai trouvé ça très long. On s'est ennuyé, on ne voyait plus les collègues. C'est long surtout pour ne pas voir les parents pendant 2 mois. Je plains les familles qui n'ont pas pu se voir. Heureusement on s'est bien occupé. Il y avait plein de choses de proposées. »

Equipe : « Quels étaient selon vous les points négatifs et les points positifs durant ce confinement ? »

Résidents :

« Négatif, pour moi, c'est de ne pas voir la famille. Positif, c'est d'avoir fait plein de choses avec les éducateurs, qu'on ne fait pas d'habitude. Les éducateurs ont pu faire la vaisselle avec nous, ce qu'ils ne font pas autrement (rires). »

« En négatif, je trouve que le président ne parle pas assez. J'étais acharné sur les informations et ça m'a fait du mal. Sinon j'ai bien tout aimé durant le confinement. J'ai bien aimé faire le SATL ici. »

« Négatif, je n'ai pas aimé cette période. Je m'ennuyais c'était un peu long. Mais ça ne me rendait pas malade. »

Equipe : « Vous êtes-vous senti comme en vacances ? »

Résident : « Non quand même pas. Je m'ennuyais quand même. J'aurais bien aimé travailler. »

Equipe : « Comment vous sentiez-vous au déconfinement ? »

Résidents :

« J'étais très content. »

« J'étais contente que le confinement s'arrête, mais j'avais peur de partir en vacances avec le masque. J'étais contente de pouvoir revoir les parents et aller dormir chez eux à la fin du confinement. »

« J'étais content, de savoir qu'on pouvait retourner au travail. »

Anne-Laure Huet

Educatrice - Résidence la Combe - Saint Symphorien



Molly, chien Finnois de Laponie de 4 ans, collègue à 4 pattes de l'équipe du SAVA



Depuis 2017, le SAVA et plus particulièrement Jean-François Braud, chargé d'accompagnement, proposent d'utiliser la médiation par l'animal* comme levier dans le cadre d'accompagnements d'adultes souffrant de troubles psychiques.

Le projet d'utiliser la médiation animale ne se décrète pas du jour au lendemain, il s'agit pour le maître comme pour l'animal de développer des compétences.

Comment choisir l'animal partenaire disposant des qualités requises pour travailler au contact de personnes fragilisées ?

« Choisir cette chienne, c'était à la fois concilier chien de famille et chien de médiation. Chien de famille d'abord car il s'agit d'un engagement pour 10 à 15 ans avec les plaisirs mais aussi les contraintes et responsabilités du quotidien qu'il faut assumer. Alors, Molly peut être disponible pour ce travail de médiation animale où ne se joue plus que les dimensions plaisir et relationnelles. J'ai longtemps cherché le type de race, de gabarit et de conditions d'élevage adéquats. Molly est issue d'un élevage « familial » avec un vrai travail de prise en charge des chiots pendant les 2 premiers mois. Ce qui permettait d'espérer qu'elle puisse développer les qualités du chien médiateur** : sociable, joueur, patient, tolérant aux bruits, éventuellement aux cris, se laissant manipuler, obéissant (sans être parfait !), ayant acquis les fondamentaux d'éducation, de la propreté, avec un poil agréable au toucher. »

Comment construire le lien de confiance maître animal permettant à Molly de s'adapter aux situations ?

« Ce lien de confiance se construit bien sûr au quotidien et demande des temps partagés conséquents. Venir dès les premiers mois au service avec Molly une journée par semaine favorisait ces temps d'interaction entre le maître et sa chienne. Cela permettait également de l'imprégner des lieux, de travailler sa socialisation aux humains (via les manipulations des collègues) et de favoriser une accoutumance aux bruits, aux mouvements, à la patience (temps de réunions).

Parallèlement, je me suis engagé dans un travail d'éducation, en faisant appel à des professionnels et en fréquentant assidûment un club canin. »

Après différents temps de formation***, temps de présence au SAVA afin que Molly s'acclimate à la présence des professionnels, à l'environnement tout en respectant les conditions de travail (et ce dès son plus jeune âge (4 mois), le duo a pu se lancer doucement pour une période d'expérimentation et partir à la rencontre de bénéficiaires intéressés par la démarche.

Jean-François propose aujourd'hui des séances de médiation régulières à 4 bénéficiaires du SAVA, il peut être sollicité par ses collègues lorsque cela semble approprié dans les accompagnements sur 4 à 5 séances ou ponctuellement.

Pour un public fragile psychologiquement, cela peut être l'occasion de se détacher de pensées envahissantes et être davantage dans l'instant présent, se mobiliser à sortir lorsque l'état dépressif freine toute activité, se sentir moins en marge et reconnu. Cela apporte des bienfaits bien qu'éphémères qui enrayent une spirale négative, comme un sas de décompression. Ce sont des moments partagés propices aussi parfois à des échanges qu'un face à face ne permettrait pas. Jean François explique que dans ces temps de médiation, il a vraiment l'impression de travailler en binôme avec sa chienne, chacun à sa place. En tant que chargé d'accompagnement, il reste garant d'une dynamique de Projet Personnalisé, Molly, elle, avec sa fantaisie, son authenticité, son acceptation inconditionnelle, joue son rôle de facilitatrice, de « catalyseur émotionnel ».

Témoignages :

« C'est un échange très intéressant, du partage, elle marche à côté de moi, il y a une relation de confiance entre elle et moi »,

« Elle est anti-stress, c'est une boule de bonheur, elle boit dans ma main... »

« Des fois elle est plus joueuse ou plus calme, lorsque je suis triste elle le ressent donc elle est plus câline »

« Ça m'aide, ça me donne envie de continuer de marcher »

« Elle me regarde, me reconnaît »

« Quand je ne vais pas bien, elle me remonte vite fait le moral, JF aussi mais c'est Molly »

« Quand on se promène, tout le monde la regarde, les gens demandent à chaque fois de quelle race elle est. » « Ça rapproche les gens »

« Lorsque je suis très fatiguée et qu'il faut sortir, j'y vais quand même quand Molly est là »

*« la médiation par l'animal c'est l'introduction contrôlée, par un intervenant qualifié, d'un animal familier spécifiquement éduqué et entraîné, en individuel ou en groupe, auprès de personnes nécessitant une relation d'aide, de soins ou d'apport éducatif, afin de maintenir ou d'améliorer leur potentiel relationnel, cognitif, physique, psychologique, affectif ou social », dicit Sandrine Choffardet, médecin psychiatre, elle-même porteuse d'un projet au sein de son établissement en Alsace.

** « Zoothérapie, le pouvoir thérapeutique des animaux » José Sarica, Flammarion Paris 2017

*** CCAD (certificat de capacité destiné à l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques qui autorise l'intervenant à mettre en contact un animal domestique en contact avec un public

Certificat de compétences intervenant en médiation par l'animal validé par une soutenance (AGATEA)

Attestation de formation chien médiateur pour le maître et certification « chien médiateur » pour Molly à l'IZF (Institut de Zoothérapie Français)

CECP (club canin) certificat d'éducation canine primaire (marche en laisse-avec et sans muselière, rappel minute couchée, assouplissements, refus d'appât, saut de haies)



De fil en aiguille au SAVS, l'inclusion est en fusion et forge le chemin



Deux ateliers d'animation avec des partenaires extérieurs ont été mis en place, par le SAVS sur l'année 2019/2020.

Un atelier couture a lieu le mardi une fois par mois, avec Delphine Mezerette, artisanne professionnelle. Les premiers ateliers ont eu lieu dans une salle prêtée par la mairie de Tinténiac. Les prochains ateliers auront lieu au lycée Abbé Pierre à Tinténiac. Chaque séance est l'occasion de créer un objet de décoration, par exemple une poule en tissu, ou un objet utile dans la vie de tous les jours comme une trousse.

Le groupe est formé de 5 personnes : Yvette, Christiane, Catherine, Colette et Claudine. A leur demande, cet atelier recommence dès octobre 2020. Si vous connaissez une personne intéressée par cet atelier couture, n'hésitez pas à contacter le SAVS (02 99 45 44 15).

Un atelier fer a été animé par l'artiste Dominique Provost. Les ateliers ont eu lieu dans son atelier à Québriac (près de Tinténiac).

L'objectif était de créer une œuvre inscrite dans le projet d'aménagement du jardin du SAVS.

Les participants, Rozenn, Jérôme, Stéphane, Ludovic et Christian, ont pu faire de la soudure, de la découpe au plasma, de la forge pour construire un arbre en fer représentant le logo du SAVS et de l'Association la Bretèche.

Victor a participé à l'installation de l'arbre (bétonnage). Il compte environ 200 feuilles. Sur certaines feuilles sont inscrites le nom des participants et les missions du SAVS, par exemple « accueil » et « écoute ». L'arbre a demandé entre 20 et 30 heures de travail pour les personnes accompagnées par le SAVS.

Rozenn, une participante du projet : « *Nous avons été très bien accueillis par Monsieur Provost, on avait notre jus d'orange* »

M. Maurice Provost : « *Je suis sensible au milieu du handicap, j'ai un enfant autiste et j'ai accueilli pendant 20 ans des enfants de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Cet atelier a été un bel échange.* »

L'inauguration de l'arbre en fer s'est faite le vendredi 25 septembre avec peu de personnes.

Le service a préféré la prudence dans cette période où le virus Covid-19 est toujours actif.

Vous pouvez venir découvrir l'arbre de fer au SAVS à l'adresse suivante : 1 Les Vairies à Tinténiac (en face du magasin Point Vert sur la route de La Baussaine).

Rosine Russo

Educatrice spécialisée et chargée d'accompagnement au SAVS La Combe



Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !



1 La Bretèche
Route de Saint Symphorien
F - 35630 Saint Symphorien
02 99 45 55 04

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 déclarée à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine le 3 décembre 1969 sous le n° 4450, adhérente au Graal (Groupe de Recherches et d'Actions des Associations Locales) et affiliée à l'UNAPEI et à l'UNIOPSS, Unions Nationales reconnues d'utilité publique.



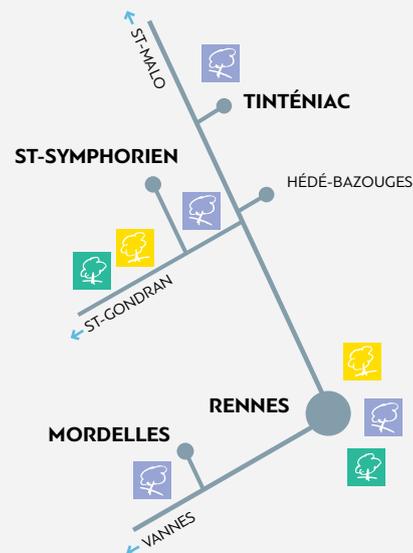
Directeur de la publication : Philippe Leclerc

Comité de rédaction : Jean-Luc Pallier – Catherine Ouedraogo – Annie Rabajoie-Duchêne - Adeline San José Perez - Sylvie Chenu - Lauriane Eveillard - Emilie Marie - Vincent Hennequin - Florence Gougeon - Anne-Laure Huet - Emilie Marie - Aurélie Hamon - Nelly Viel - Muriel Ferré - Vincent Cazé - Anne-Noëlle Delayre Moureau - Marie Gilbert

Secrétaire de rédaction : Annie Rabajoie-Duchêne

Mise en page : Julien Rouvel

Impression : Imprimerie du Rimon.



 **RÉSIDENCE LA COMBE**
3, route de Hédé
F - 35630 ST-SYMPHORIEN
02 99 45 48 88

 **INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF
IME LA BRETECHE**
1, route de St-Symphorien
F - 35630 ST-SYMPHORIEN
02 99 45 47 35

 **ÉTABLISSEMENT ET SERVICES
D'AIDE PAR LE TRAVAIL
ESAT LA SIMONIERE**
2, La Simonière
Route de St-Gondran
F - 35630 ST-SYMPHORIEN
02 99 45 41 15

 **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE ACTIVE
SAVA ITINÉRAIRE BIS**
2, rue Jeanne d'Arc
F - 35310 MORDELLES
02 23 41 60 99

 **SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA VIE SOCIALE (SAVS)**
Les Vairies
F - 35190 TINTÉNIAC
02 99 45 44 15

 **RÉSIDENCE PARC DES BOIS**
15, allée des Îles Chausey
F - 35700 RENNES
02 99 28 36 90

 **INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF
IME L'ESPOIR**
13, allée des Îles Chausey
F - 35700 RENNES
02 99 84 12 12

 **ÉTABLISSEMENT ET SERVICES
D'AIDE PAR LE TRAVAIL
ESAT LES ATELIERS DE L'ESPOIR**
44, rue des Veyettes
F - 35000 RENNES
02 99 84 10 02